





# COMPTES SOCIAUX

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du : 01/01/2015 au : 30/06/2015

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERC.	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisitions	Production par l'ent. pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	<b>12 245 571,24</b>	<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>12 245 571,24</b>
• Frais préliminaires								
• Charges à répartir sur plus. exercices	12 245 571,24							12 245 571,24
• Primes de remboursement des obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>120 560 033,12</b>			<b>459 134,45</b>				<b>121 019 167,57</b>
• Immobilisations en recherche & développement								
• Brevets, marques, droits & valeurs similaires	79 193 274,74			459 134,45				79 652 409,19
• Fonds commercial	41 366 758,38							41 366 758,38
• Autres immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 736 844 669,93</b>	<b>24 073 149,44</b>		<b>1 352 965,63</b>		<b>0,00</b>	<b>1 812 100,08</b>	<b>1 760 458 684,92</b>
• Terrains	60 138 413,48							60 138 413,48
• Constructions	211 765 619,61							211 765 619,61
• Installations techniques, matériel & outillages	1 256 058 222,97							1 256 058 222,97
• Matériel de transport	99 457 492,24							99 457 492,24
• Mobilier, matériel de bureau & aménage. divers	88 137 870,08			1 352 965,63				89 490 835,71
• Autres immobilisations corporelles								
• Immobilisations corporelles en cours	21 287 051,55	24 073 149,44					1 812 100,08	43 548 100,91

## ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice du : 01/01/2015 au : 30/06/2015

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR / LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogation aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogation aux méthodes	NEANT	NEANT
III. Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice du : 01/01/2015 au : 30/06/2015

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR / LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

## B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

• Immobilisations en non valeurs

	31/12/2014	Acquisitions	Cessions	30/06/2015
<b>Valeurs brutes</b>				
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	12 245 571,24			12 245 571,24
Primes de remboursement des obligations				
<b>Moins : Amortissements</b>				
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 549 248,02	2 114 105,49		9 663 353,51
Primes de remboursement des obligations				
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>4 696 323,22</b>			<b>2 582 217,73</b>
• Immobilisations incorporelles				
	31/12/2014	Acquisitions	Cessions	30/06/2015
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	79 193 274,74	459 134,45		79 652 409,19
Fonds commercial	41 366 758,38			41 366 758,38
Autres immobilisations incorporelles				
	120 560 033,12			121 019 167,57
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	31 471 516,43	906 161,92		32 377 678,35
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
	31 471 516,43	906 161,92		32 377 678,35
<b>Valeurs nette comptable</b>	<b>89 088 516,69</b>			<b>88 641 489,22</b>

## B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

• Immobilisations corporelles

	31/12/2014	Acquisitions	Cessions	30/06/2015
<b>Valeurs brutes</b>				
Terrains	60 138 413,48			60 138 413,48
Constructions	211 765 619,61			211 765 619,61
Installations techniques, matériel et outillage	1 256 058 222,97			1 256 058 222,97
Matériel de transport	99 457 492,24			99 457 492,24
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	88 137 870,08	1 352 965,63		89 490 835,71
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	21 287 051,55	22 261 149,36		43 548 200,91
<b>TOTAL I :</b>	<b>1 736 844 669,93</b>	<b>23 614 114,99</b>		<b>- 1 760 458 784,92</b>
<b>Moins : Amortissements</b>				
Constructions	143 890 044,55	3 742 139,47		147 632 184,02
Installations techniques, matériel et outillage	1 027 159 403,56	21 040 920,97		1 048 200 324,53
Matériel de transport	95 716 310,87	1 021 588,26		96 737 899,13
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	82 303 316,40	1 782 797,14		84 086 113,54
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL II :</b>	<b>1 349 069 075,38</b>	<b>27 587 445,84</b>		<b>- 1 376 656 521,22</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>387 775 594,55</b>			<b>383 802 263,70</b>



Building a better working world  
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca - Maroc



47, Rue Allal Ben Abdellah  
5<sup>ème</sup> étage Casablanca - Maroc

## GRUPE LESIEUR CRISTAL

### ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DU BILAN ET DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30 JUIN 2015

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Lesieur Cristal, comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des notes annexes les plus significatives relatifs à la période allant du 1er janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1.451 millions, dont un bénéfice net de MAD 90 millions, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société Lesieur Cristal.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait qu'en mars 2015, a été adopté le décret prévoyant le remboursement du crédit de TVA sur 2015, 2016 et 2017, à concurrence d'un tiers par année, aux contribuables dont le crédit de taxe cumulé au 31 décembre 2013 est supérieur à MAD 20 millions et inférieur à MAD 500 millions. En application de ces nouvelles dispositions, la société Lesieur Cristal a procédé fin juin 2015 au dépôt d'un dossier de demande de remboursement du crédit de TVA, portant sur un montant total de MMAD 424.

Casablanca, le 11 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young

Abdeslam BERRADA ALLAM  
Associé

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR  
Associé